

TPG IMMOBILIER INTERNATIONAL & URBAN IMMO SERVICES

LOTISSEMENT DE BOMONO

DEMARCHE **ADMINISTRATIVE** ET
FINANCIERE POUR ACQUERIR UN LOT
TF 14383, Vol 68 - Folio 134

CONDITIONS PREALABLES

1. **Emettre le souhait d'acquisition** au vendeur.
2. **Disposer de la totalité de la somme requise** sans oublier les frais annexe (confère Budget prévisionnel).
3. **Disposer d'une CNI** ou Passeport Camerounais à jour.
4. Si vous êtes à l'étranger **avoir une personne ressource sur Douala** pour vous représenter lors de la visite et signature d'acte chez notaire.

LA VISITE

1. Etape 1: La visite

Nous recommandons de faire une visite. Nous organiserons une visite du groupe de tous les acquéreur le Samedi 10 juillet à 11H et autres visites ensuite selon agenda.

Budget: Prévoir **10 000fcfa**/par acheteur pour les frais de visite.

Toutes les précisions sur le lieu de RDV seront communiquées.

LE DOSSIER TECHNIQUE de Morcellement.

- Etape 2: **Le Choix de la Parcelle sur Plan et Réalisation DT**

Une fois la visite concluante, nous procédons au **choix de la parcelle sur plan**.

Des que parcelle choisie (BLOC, LOT, Superficie),
Chacun des acquéreurs envoie par fichier PDF à
tpgimmocameroun@gmail.com ou whatapps au
0032494036694, Sa CNI ou Passeport.

Budget: Prévoir 250 000fcfa pour le dossier technique.

Paiement: Cet argent sera envoyé à TPG Immobilier via son
compte Business IBAN: **BE10 0689 3302 1304** en Belgique,
Nous nous chargerons d'envoyer au Géomètre cela ensuite.

SIGNATURE DE L'ACTE CHEZ NOTAIRE

- Etape 3: **Acte Notarié et Paiement Vendeur**

Après que le géomètre ait réalisés le dossier technique de morcellement, ce dernier est transmis au notaire qui prépare les actes de vente en conséquence.

Chaque acquéreur de la diaspora si elle n'est présente elle-même, doit signer **une procuration à son représentant à Douala** pour que ce dernier signe son acte à sa place.

Procuration: Nous vous donnerons la procuration à faire compléter et signer à votre Commune ou Mairie de Résidence à l'international.

Budget: Prévoir **50 000fcfa** de Frais d'ouverture de dossier chez notaire.

Paiement du Vendeur:

- **Ceux du Cameroun,** Vous paierez dans le compte du vendeur qui vous sera communiqué au Cameroun.
- **Ceux de la Diaspora:** Vous paierez votre achat du terrain avant la signature de votre acte dans le compte du vendeur en France qui vous sera communiqué.

Frais de notaire à payer: Pour 500m², prévoir **690 000fcfa environ.**

Important: Pas d'étalement de Paiement. Pas de paiement échelonné.

OBTENTION DU TITRE FONCIER

- Etape 4: **Cheminement vers Titre foncier**

Votre DT est fait par le géomètre et déposé chez le notaire. Le notaire s'en est saisi et a fait l'acte notarié et calculé les frais d'acte.

Vous avez signé votre acte et vous avez payé le notaire. Ce dernier se charge d'envoyer à l'enregistrement fiscal votre dossier, puis suivra que votre dossier aille ensuite au Cadastre pour émission de votre titre foncier afférent.

BUDGET TOTAL POUR 500m2

- Frais de VISITE= **10 000fcfa**
- Frais de Dossier Technique= **250 000fcfa**
- Achat du Terrain= **2 000 000fcfa**
- Frais ouverture de dossier = **50 000fcfa**
- Frais D'acte chez Notaire= **690 000fcfa**
- Total Prévisionnel= **3.000.000FCFA**



SERIEUX - PROFESSIONNALISME - QUALITE

TRANSACTION - PROMOTION - GESTION

TERRAIN TITRÉ À BOMONO

Lotissement à Bomono
TERRAINS TITRÉS LOTIS, À VENDRE.

4.000 Fcfa/m²

tpg-immo.net 
TPG Immobilier International 
+32 494 03 66 94 • +237 656 15 27 90 
© TPG Immobilier International 2021 

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

CONSERVATION FONCIERE DE _____
REGISTRY OF LANDED PROPERTY OF _____

COPIE DU TITRE FONCIER
COPY OF LAND CERTIFICATE

N°
No.

14383

INSERE AU LIVRE FONCIER
ENTERED IN THE LAND REGISTER

DU DEPARTEMENT D _____
OF THE DIVISION OF _____

VOL.
VOL

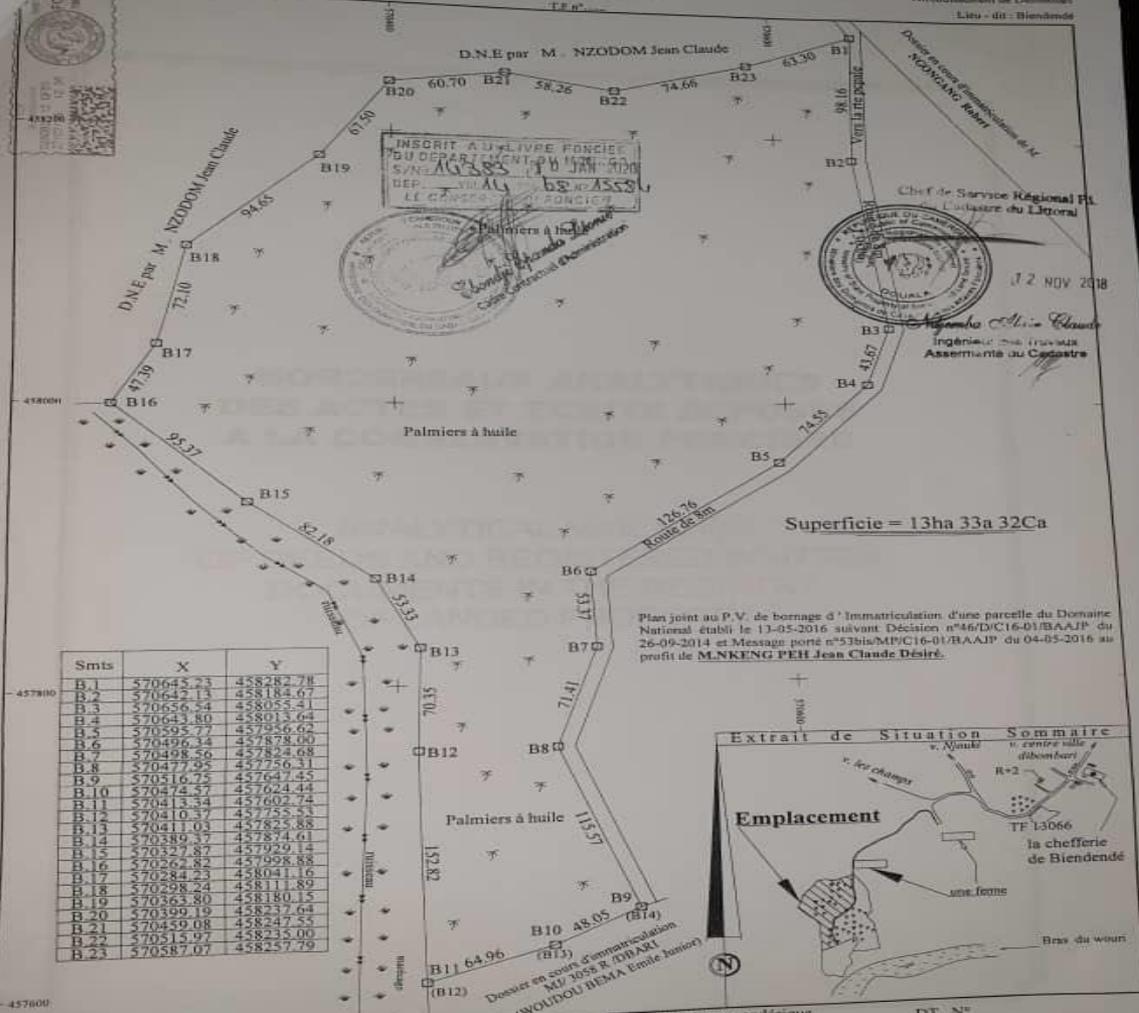
68

F°
FOLIO

134



REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Pays - Terres Peuples
DIBOMBARI
T.E. n°



INSOUPTE AU LIVRE FONCIER
DU DEPARTEMENT DU MOUNGOU
S/N° 10385 (1) H 1111-1110
DEP. LITTORAL B21-ASS3
LE CADASTRE FONCIER

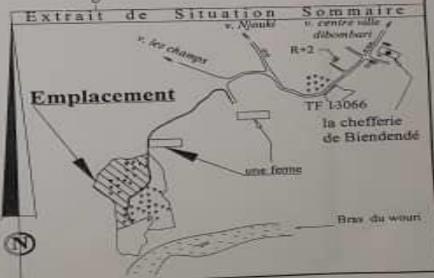
Signature
Chef de Service Régional Pl.
Cadastre du Littoral

12 NOV 2018

Signature
Ingénieur des Travaux
Assermentés du Cadastre

Smts	X	Y
B.1	570648.23	458282.71
B.2	570642.13	458184.67
B.3	570656.24	458055.41
B.4	570643.80	458013.64
B.5	570295.27	457926.62
B.6	570496.14	457828.00
B.7	570498.50	457824.68
B.8	570477.95	457756.31
B.9	570416.25	457647.45
B.10	570414.27	457624.44
B.11	570413.44	457602.74
B.12	570410.37	457552.23
B.13	570411.03	457482.61
B.14	570389.37	457374.61
B.15	570327.87	457229.14
B.16	570262.82	457098.88
B.17	570284.23	456904.16
B.18	570298.24	456111.89
B.19	570363.80	456180.15
B.20	570399.19	456237.64
B.21	570459.08	456247.54
B.22	570515.97	456235.00
B.23	570587.07	456257.79

Plan joint au P.V. de bornage d'Immatriculation d'une parcelle du Domaine National établi le 13-05-2016 suivant Décision n°46/D/C16-01/BAAJ/P du 26-09-2014 et Message porté n°53bis/MP/C16-01/BAAJ/P du 04-05-2016 au profit de **MNKENG PEH Jean Claude Désiré**.

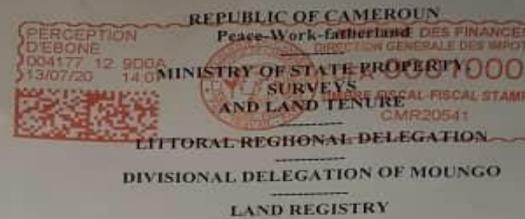


Borné le 13-05-2016 par la commission consultative
Levé et dressé le 20-01-2017 par
M. ZIEMENQUE NTOULE Eliaéc
Ingénieur des Travaux assermentés du Cadastre

Système de coordonnées du réseau géodésique
Alignés
ECHELLE 1 / 2000

DT. N°
MJ /3783- R / DBARI
CCP n°239 Volume 7

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie
MINISTRE DES DOMAINES, DU CADASTRE
ET DES AFFAIRES FONCIERES
DELEGATION REGIONALE DU LITTORAL
DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MOUNGO
CONSERVATION FONCIERE



CERTIFICAT DE PROPRIETE

N° 0992 /Y.10/MINDCAF/5/P 510

Le Conservateur Foncier du Moungo à Nkongsamba soussigné certifie que :

L'immeuble rural bâti, situé à **Dibombari**, au lieu-dit **Biendendé**, d'une superficie de **13ha 33a 32ca**, immatriculé le 10 Janvier 2020, au livre foncier du Département du Moungo au **Vol.68, Fol.134, TF n°14.383**.

Appartient en toute propriété à Monsieur **NKENG PEH Jean Claude Désiré**, Directeur de société, né le 24 Juin 1957 à Yaoundé, fils de NKENG PEH Bruno Daniel et de NDONGO NDOUMBE, demeurant et domicilié à Douala, de nationalité camerounaise.

Pour l'avoir obtenu suivant demande d'obtention de titre foncier en date du 16 Juillet 2014, enregistrée à la Sous-préfecture de Dibombari le 26 Août 2014, sous le n°238. La demande a été visée par le Chef de service Régional des Affaires Foncières du Littoral à Douala, sous le n°20492/V1, Vol.III, Fol.152, du 12 Février 2019 et l'avis de clôture de bornage y afférent a été publié au BRADF du Littoral n°02 du mois de Février 2019.

Il est à noter que ledit immeuble n'est grevé d'aucune charge.

Délivré à la demande de Monsieur **NKENG PEH Jean Claude Désiré**, à toutes fins utiles.

Délai de validité trois (3) mois.
Travail fait sur le Duplicatum n°1



F CONSERVATEUR FONCIER

Nkongsamba, le **13** JULI 2020

Moukoko Njougono Jacques
Cadre Contractuel d'Administration